



**Communiqué
Diffusion immédiate**

Fin présumée de la course aux diagnostics dans les écoles **Tout ce qui brille n'est pas or**

Montréal, le 20 novembre 2017 – Aux yeux de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), la décision du ministre de l'Éducation de « mettre fin à la course aux diagnostics pour les élèves en difficulté » ne constitue pas une bonne nouvelle pour les enfants du Québec et leurs parents, comme l'a laissé croire Sébastien Proulx. Les commissions scolaires devront continuer à faire valider les dossiers des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) par le ministère de l'Éducation. De plus, les sommes qui leur seront consenties seront toujours insuffisantes et ne correspondront toujours pas plus aux besoins réels des élèves. Elles se baseront plutôt sur des statistiques!

Dans les faits, ce seront maintenant des statisticiens qui remplaceront les fonctionnaires. Désormais, les administrations scolaires devront se soumettre à une évaluation de tous les dossiers qui concernent les élèves HDAA par échantillonnage. Par exemple, si le ministère de l'Éducation rejetait chaque année 10 % des dossiers d'une commission scolaire donnée, il continuera de se baser sur ce taux de rejet pour le financement accordé l'année suivante, sans tenir compte des réels besoins dans cette commission scolaire. Celle-ci devra donc continuer à financer des services pour 10 % de ses élèves, ceux dont les dossiers ont été rejetés.

« Pour que nous puissions nous réjouir de l'annonce du ministre Proulx, il aurait fallu que celui-ci indique du même souffle que le financement qu'il accorde aux élèves HDAA correspondra désormais aux besoins réels des élèves. Malheureusement, le ministre semble avoir fait le choix de se laisser guider par des règles comptables alors que les besoins sont criants et que les ressources manquent toujours aussi cruellement. Les choix budgétaires faits par ce gouvernement continuent de nuire aux élèves et pas seulement aux élèves HDAA. Tous les autres élèves, notamment les élèves à risque, paient le prix de la politique d'austérité menée par le gouvernement libéral », indique Sylvain Mallette, président de la FAE.

De plus, il est pour le moins étonnant d'entendre le ministre affirmer « qu'un enfant qui a des difficultés de langage aura accès à une orthophoniste dès décembre, et un autre qui souffre de dyslexie pourra avoir un ordinateur pour l'aider plus rapidement », alors qu'il n'est toujours pas en mesure de faire la démonstration que 1 500 nouvelles personnes se sont véritablement ajoutées aux ressources existantes dans le réseau public d'éducation depuis septembre dernier, et ce, malgré la promesse faite au printemps 2017.

« Alors que le ministre veut faire croire que les ressources sont au rendez-vous, les organisations syndicales qui représentent le personnel professionnel en éducation rappelaient justement le 17 novembre que seuls 250 professionnels sur les 1 500 promis avaient été réellement ajoutés. On est loin du compte. La FAE ne se laissera pas aveugler par les annonces clinquantes du ministre Proulx. L'annonce faite par ce dernier vise à accélérer le phénomène de l'inclusion à tout prix des élèves en difficulté en classe ordinaire, sans que ceux-ci et les profs n'aient accès à des services et des ressources. Notre contrat de travail constitue le dernier rempart et nous entendons l'utiliser pour protéger tous les élèves des effets dévastateurs de la dérive voulue par le ministre », conclut M. Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent plus de 34 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les 900 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement (FAE)

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère aux communications, au 514 603-2290 ou au mj.nantel@lafae.qc.ca